

**Les oiseaux rares en Languedoc-Roussillon
en 2012.**

**5e rapport du Comité d'Homologation
Régional du Languedoc-Roussillon.**

Cédric Peignot & le CHR-LR



Introduction

Ce 5e rapport du Comité d'Homologation Régional du Languedoc-Roussillon (CHR-LR) couvre l'année 2012. Le nombre total de fiches examinées est de 168 et le taux d'acceptation global est d'environ 86 %. En 2015, le CHR-LR se compose de Gilles Balança, Pierre-André Crochet, Tristan Guillosson, Christoph Haag, Geoffrey Monchaux, Georges Oliosio, Cédric Peignot (Secrétaire), Xavier Rufay et Matthieu Vaslin.

Révision de la liste des espèces soumises à homologation en Languedoc-Roussillon

A partir du 1er janvier 2014, le Hibou des marais *Asio flammeus* et le Corbeau freux *Corvus frugilegus* ne sont plus soumis à homologation en Languedoc-Roussillon. Le Martinet pâle *Apus pallidus* n'est plus soumis à homologation que hors de la zone littorale située au sud de l'étang de Vic-la-Gardiole et hors des colonies connues situées plus à l'intérieur des terres (Perpignan, Rivesaltes).

Données issues de restes d'oiseaux (plumes, squelettes, etc), de cadavres ou de l'analyse de pelotes de réjection.

Ces données doivent faire l'objet d'une fiche d'homologation comme toutes les autres données.

Critères de validation des fiches

Chaque fiche qui parvient au comité est examinée par les huit membres. Une fiche peut-être acceptée par un membre (vote A) ou bien refusée (vote R). Un membre peut aussi demander que la fiche soit discutée en réunion plénière (vote D) ou bien se déclarer non compétent pour donner un avis sur telle ou telle espèce ou pour statuer sur tel ou tel problème d'identification (NC). Les critères de validation retenus sont les suivants :

- une fiche est acceptée si elle recueille au moins six votes A sans aucun vote R.
- une fiche sera discutée en réunion plénière si elle recueille au moins deux votes D, ou bien un ou deux vote(s) R.
- une fiche sera refusée si elle recueille trois votes R ou plus.

Tout observateur dont la fiche n'a pas été validée peut la proposer une seconde fois à condition d'apporter des éléments nouveaux qui n'avaient pu être fournis d'emblée.

Quelques mots sur l'homologation

Avec l'avènement des sciences participatives, le nombre de données concernant l'avifaune a considérablement augmenté en quelques années. En deux ans à peine, plus d'un million de données ont été saisies sur le seul portail Faune-LR ! Le chiffre est impressionnant. Mais le bouleversement n'est pas seulement d'ordre quantitatif ; c'est aussi la manière de collecter les données qui est transformée. Dans les forums d'échange et sur les listes de discussion (par exemple Obsmedit), seules plateformes de partage des observations jusqu'à aujourd'hui, l'observateur se contentait de relater ses observations sous la forme plus ou moins narrative du compte-rendu ou de la liste. Aujourd'hui, l'utilisation de portails comme Faune-LR implique de saisir directement des données qui incrémentent automatiquement une gigantesque base collective. Modifier cette base en y saisissant une donnée est techniquement à la portée de n'importe qui, ornithologue ou non : il suffit d'avoir une adresse électronique pour s'inscrire et participer.

Dans ce contexte, on comprend la nécessité accrue d'exercer un contrôle a posteriori sur les données saisies, qui sont forcément très disparates. Ce contrôle est encore plus crucial pour les espèces rares et pour les observations inhabituelles.

Il paraît donc important de préciser en quelques lignes et peut-être de clarifier le rôle et les limites de l'homologation. Ce contrôle des observations d'espèces rares existe dans la grande majorité des pays dotés d'une communauté ornithologique. Il n'a pas la prétention absurde de remonter le temps et de décider de ce qui a été vu à la place de l'observateur. Mis à part le cas relativement peu fréquent des erreurs d'identifications avérées, le plus souvent commises par des observateurs non ornithologues, l'homologation n'est donc jamais une remise en cause de l'observation. Dans son principe, elle se borne à analyser une description fournie par l'observateur sous la forme d'une fiche d'homologation. Si le contenu de cette description est jugé suffisant pour conclure à l'identification de l'espèce présentée, l'observation est validée ; dans le cas inverse, l'observation n'est pas acceptée, *ce qui signifie très concrètement qu'elle ne pourra pas être utilisée dans les publications ou les synthèses ornithologiques. Elle ne sera pas non plus prise en compte dans la base de données de Faune-LR.* Elle sera en général conservée à part avec les données non validées (marquées par l'icône « ? »). Il paraît donc de bon usage lorsqu'on bénéficie des possibilités qu'offre Faune-LR d'accepter en retour de rendre compte de ce qu'on a vu. C'est aussi souvent faire preuve de pédagogie.

Cela commence sur le terrain : de trop nombreux observateurs n'ont pas encore le réflexe de photographier ce qui sort vraiment de l'ordinaire. Les appareils photos numériques modernes sont devenus très performants et bon marché (notamment les bridges dont les zooms optiques atteignent ou dépassent les 50x tout en conservant une très bonne qualité d'image pour un encombrement minime) ; ils permettent très souvent de faire des documents précieux. Les petits enregistreurs audio sont également devenus tout à fait abordables et s'imposent petit à petit dans la panoplie de tout bon ornithologue de terrain. Et pour ceux qui restent vraiment réfractaires au progrès, il reste le papier et le crayon pour dessiner et prendre des notes.

Liste systématique des données homologuées

Les données sont présentées comme suit :

1. Noms français et scientifique.
2. Entre parenthèses, le chiffre représente le nombre de données enregistrées à ce jour dans la base du CHR-LR, année en cours comprise.
3. Présentation des données par année classées par ordre alphabétique des départements.
4. Commune, lieu-dit par ordre alphabétique, effectif (si non précisé : se réfère à un individu), âge et sexe si connus.
5. Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé (capt.) par un bagueur.
6. Précision si l'oiseau a été photographié (phot.), enregistré en vidéo (vidéo) ou sur bande audio (enr.).
7. Date(s) d'observation.
8. Nom(s) du (ou des) observateur(s) ayant rédigé une fiche, fourni une photo et/ou des informations complémentaires.
9. La séquence taxonomique est celle de la Liste des Oiseaux du Paléarctique occidental (CAF/LPO 2006).
10. Les données présentées sont la propriété entière des observateurs. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Grèbe jougris – un individu à Canet-en-Roussillon, Pyrénées-Orientales, le 10 décembre 2006 (Yves Dubois, in Peignot et al. 2008).
11. Afin que chaque observateur ait un aperçu global des observations d'oiseaux rares dans la région, le rapport du CHR-LR mentionne également les données d'espèces présentes sur la liste nationale et observées en Languedoc-Roussillon. Ces données, homologuées ou rejetées par le Comité d'Homologation National, sont extraites des rapports annuels de ce comité. Elles sont reprises dans les annexes 3 et 4 sans commentaires.

Cygne de Bewick *Cygnus columbianus bewickii* (3)

Pyrénées-Orientales – Canet-en-Roussillon, étang de Canet : 2 ind., phot., du 21 février au 12 mars (Y. Aleman, C. Peignot *et al.*).

Hivernant occasionnel. Les oiseaux ayant hiverné aux Aiguamolls (Girona, Espagne) étaient attendus impatientement à la remontée sur l'étang de Canet. Ils ont fait mieux qu'une halte, séjournant durant deux semaines entières. Un des oiseaux avait été bagué sur l'île de Kahin en Russie le 11 août 2011, à 4000 kilomètres de Canet (<http://www.rarebirdsinspain.net>).



Cygne de Bewick *Cygnus columbianus bewickii*, Canet-en-Roussillon, février 2012 (C. Peignot).

Fuligule milouinan *Aythya marila* (10)

Aude – Fleury, embouchure de l'Aude : fem./imm., phot., 29 février (T. Guillosson). **Hérault** – Mauguio, étang du Maire : mâle ad., 11 janvier (P. Gitenet), 2 à 3 mâles, du 19 février au 3 mars (G. Balança, T. Bonnet & C. Peignot).

Hivernant rare. Après une année sans aucune donnée, le total de quatre oiseaux en 2014 paraît élevé. Pourtant, deux sites seulement ont hébergé l'espèce. Si l'on s'en tient au nombre de données récoltées par le comité depuis 2006, le Fuligule milouinan est nettement plus rare que le Garrot à oeil d'or Bucephala clangula qui comptabilise plus de vingt données en moins de dix ans.

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula* (19)

Gard – Codolet, les Piboulières : 2 fem., phot., 18 février (J.-M. Desprez). **Pyrénées-Orientales** – Canet-en-Roussillon, étang de Canet : 2 fem./imm., du 3 au 27 janvier (C. Peignot, Y. Aleman *et al.*) ; Le Barcarès, étang de l'Angle : 2 fem./imm., phot., 14 février (C. Peignot), les Dosses : fem./imm., 13 février (C. Peignot) ; Saint-Laurent-de-la-Salanque, étang de Leucate : 2 mâles et 4 fem./imm., 13 décembre (Y. Aleman) ; Salses-le-Château, étang de Leucate, anse de la Roquette : 2 mâles et 1-2 fem./imm. du 10 au 14 février (Y. Aleman).

2011 Aude – Fleury, lagunage de Pissevaches : fem., 25 janvier (S. Nicolle).

Hivernant peu commun à rare. L'année 2012 marque un record numérique absolu avec dix-huit oiseaux différents, probablement plus d'une vingtaine. La vague de froid n'est sans doute pas étrangère à cet afflux mais on peut aussi constater que le Garrot est devenue une espèce annuelle depuis les années 2000.

Harle piette *Mergellus albellus* (4)

Hérault – Mireval, étang du Vagaran : mâle ad., phot., du 12 février au 10 mars (X. Rufroy *et al.*) ; Villeneuve-lès-Maguelone, l'Estagnol : fem., du 6 au 12 février (R. Gallais *et al.*). **Pyrénées-Orientales** – Canet-en-Roussillon, base nautique de Saint-Cyprien : fem. ad., phot., vid., du 5 au 16 février (C. Peignot, J.-C. Tocabens *et al.*).

Hivernant occasionnel. Trois oiseaux observés simultanément : il faut remonter aux hivers de 1984, 1985 et 1986 pour retrouver des observations de plus d'une Harle piette sur le littoral.



Harle piette *Mergellus albellus*,
Canet-en-Roussillon, février
2012 (J.-C. Tocabens).

Harle bièvre *Mergus merganser* (12)

Gard – Aigues-Mortes, étang de la Marette : 2 fem./imm., phot., 1er décembre (J. Pinaud *et al.*) ; Cruviers-Lascours, le Gardon : fem. ad., 11 février (P. Bessède) ; Moussac, pont sur le Gardon : mâle ad., phot., du 31 décembre au 8 janvier 2013 (G. Carefoot, P. Bessède *et al.*). **Lozère** – Naussac, lac de Naussac : mâle ad., phot., 14 janvier (R. Destre).

Hivernant rare. Le bièvre confirme son statut d'espèce annuelle alors que dans l'esprit de beaucoup d'ornithologues régionaux, il est encore une « grosse rareté ». Le seul site d'eau saumâtre à accueillir l'espèce cette année est l'étang de la Marette. Il faut toutefois préciser que ce plan d'eau, coupé des apports maritimes depuis des travaux effectués au XVIIe siècle dans le but de protéger les populations des crues, possède un taux de salinité relativement faible, peut-être même le plus faible des étangs de Petite Camargue et du Ponant (Ifremer 2005).

Plongeon catmarin *Gavia stellata* (11)

Aude – Fleury, embouchure de l'Aude : 1er hiver, phot., 7 décembre (T. Guillosson), Leucate, la Franqui : 15 mars (T. Guillosson). **Gard** – Le Grau-du-Roi, centre héliomarin : phot., 14 avril (F. Burst). **Hérault** – Palavas-les-Flots : ad., 30 novembre (G. Dumont). **Lozère** – Naussac, lac de Naussac : phot., 14 janvier (R. Destre).

2010 Gard – Aigues-Mortes, golfe : 1er hiver, 19 janvier (Y. Kayser).

Hivernant peu commun à rare. Pour beaucoup d'ornithologues, le Plongeon catmarin n'est pas une vraie rareté en hiver en Languedoc-Roussillon. Certes, depuis trois ans que l'espèce est soumise à homologation, elle a déjà été observée dans l'ensemble des départements de notre région, avec une préférence pour la partie orientale de la côte languedocienne. Pour autant, lorsqu'on fait le total des observations, on constate que celles-ci ne dépassent pas le chiffre de trois par an. Il paraît donc nécessaire de maintenir ce Plongeon dans la liste du CHR.

Plongeon imbrin *Gavia immer* (21)

Pyrénées-Orientales – Argelès-sur-Mer, embouchure du Tech : 27 décembre (C. Peignot).

2008 Aude – Leucate, plage : ad., phot., 29 mars (J. Mazenauer).

Hivernant peu commun. Deux observations seulement en 2012 à des dates classiques qui correspondent aux mouvements migratoires pré-nuptiaux et post-nuptiaux de l'espèce.

Grèbe esclavon *Podiceps auritus* (8)

Aude – Fleury, embouchure de l'Aude : 1 à 2 ind., phot., du 21 février au 2 mars (T. Guillosson, M. Fernandez, R. Sabatier *et al.*), phot., du 19 au 20 mars (R. Sabatier).

Hivernant rare. Le site de l'embouchure de l'Aude fournit ses deuxième et troisième données. Toutes les données présentes dans la base, excepté celle de l'étang de l'Ayrolle, Gruissan du 11 avril 2011, ont été effectuées sur des sites présentant des profils assez semblables : en mer, à proximité de digues rocheuses (avant-ports, embouchures) ou de jetées.



Grèbe esclavon *Podiceps auritus*, Fleury, mars 2012 (R. Sabatier).

Cormoran de Desmarest *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* (14)

Aude – Leucate, la Franqui : 1 à 5 imm., du 3 mai au 22 juillet (P. Massé), ad., 7 décembre (F. Berthet). **Hérault** – Vic-la-Gardiole, étang de Vic : imm., 4 mars (T. Bonnet).

2011 Aude – Leucate, la Franqui : 20 ind., 22 juin (P. Massé), 30 imm., du 25 juin au 2 juillet (P. Massé), 36 imm, 15 août (P. Massé), 33 imm., 16 septembre (P. Massé), 21 imm., phot., 23 septembre (P. Massé), 3 ad. et 15 imm., 29 septembre (T. Guillosson), 20 ind., 1er octobre (P. Massé), 1 ad. et 7 imm., 8 octobre (P. Massé), 4 imm., 19 octobre (P. Massé), 2 imm., 6 novembre (P. Massé), 4 imm., 19 novembre (P. Massé), 3 imm., du 3 au 13 décembre (P. Massé).

Hivernant peu commun. L'espèce est soumise à homologation uniquement dans le Gard, l'Hérault et la Lozère. L'important rassemblement sur les falaises de la Franqui n'était visible que depuis la mer.

Blongios nain *Ixobrychus minutus* (1)

Gard – Vauvert, marais de Buisson Gros : phot., 18 janvier (C. Rives).

Hivernant occasionnel. Il s'agit du premier cas connu d'hivernage de l'espèce dans la région.

Élanion blanc *Elanus caeruleus* (21)

Aude – Alzonne/Moussoulens : ad., phot., du 6 au 22 août (P.-J. Vilasi *et al.*) ; Belpech : du 23 octobre au 5 décembre (T. Guillosson) ; Orsans, la Guinguette : ad., 20 août (S. Reyt). **Gard** – Saint-Théodorit : ad., 20 novembre (G. Carefoot). **Hérault** – Juvignac : ad., phot., 10 mai (P. Peralta) ; localité tenue secrète : 2 couples nicheurs, phot. (A. Joris, D. Clément, H. Kurek, S. Nicolle *et al.*). **Lozère** – Hures-la-Parade : ad., 30 mai (anonyme *fide* F. Legendre) ; Le Massegros : ad., phot., 25 août (F. Legendre). **Pyrénées-Orientales** – Canet-en-Roussillon, étang de Canet : 1er hiver, phot., du 24 août au 16 décembre (B. Long *et al.*) ; Formiguères : 1er hiver, phot., du 21 août au 22 septembre (E. Roy *et al.*) ; Fourques/Terrats : ad., phot., du 5 au 7 avril (P. Hubert, C. Peignot *et al.*) ; Saint-Nazaire, la Passa : ad., 23 mars (Y. Aleman) ; Saint-Pierre-dels-Forcats : du 9 au 10 septembre (Y. Aleman *et al.*).

Erratique peu commun avec deux périodes où la probabilité de contact est accrue : au printemps, notamment à la fin du mois de mars, et à la fin de l'été. En 2012, deux couples d'Élanions blancs ont niché dans l'Hérault. L'un des couples a été observé en train de nourrir 3 jeunes non volants (A. Joris com. pers.). Le nombre de données enregistrées dans la base du CHR est d'ores et déjà impressionnant mais il paraît plus sage d'attendre 2013 et 2014 pour voir si l'expansion se poursuit dans notre région avant d'envisager un retrait de l'espèce de la liste d'homologation.



Râle des genêts *Crex crex*, Sainte-Enimie, juin 2012 (F. Legendre).



Râle des genêts *Crex crex*, Chanac, mai 2012 (G. Fages).

Râle des genêts *Crex crex* (8)

Lozère – Allenc : 1 à 2 mâles, du 13 au 21 juin (F. Legendre & P. Bonnefille) ; Brenoux : du 29 au 30 mai (J.-C. Garlenc *fade* V. Lhermet) ; Chanac : percuté par une voiture, mort en centre de soins, phot., 30 mai (G. Fages) ; Le Buisson/Saint-Laurent-de-Muret : 1 à 2 mâles, du 3 au 12 juillet (F. Legendre *et al.*) ; Sainte-Énimie, les Vingt-Quatre : 6 juin (C. Gonella *fade* F. Legendre), lou Puech : mâle, phot., du 29 au 31 mai (C. Gonella, M.-L. Cristol & J.-L. Bigorne), 1 mâle à 2 mâles et 1 fem., phot., 1er juin (R. Destre, F. Legendre *et al.*).

Migrateur pré-nuptial rare. L'année 2012 est exceptionnelle. Auparavant, seules deux observations de Râle des genêts avaient été homologuées en Languedoc-Roussillon. Il faut dire que l'espèce est d'une discrétion extrême en migration et qu'elle peut très facilement passer inaperçue dans les milliers de kilomètres carrés de prairies favorables à ses haltes migratoires. Mais d'où venaient les Râles des genêts qui ont stationné dans le département de la Lozère en 2012. Une possibilité est un report d'oiseaux en provenance des basses vallées, encore inondées en cette fin mai à la suite d'un printemps particulièrement pluvieux ; en Anjou à cette même époque, peu d'oiseaux chanteurs étaient dénombrés. Il peut aussi s'agir d'oiseaux orientaux poussés à l'ouest par des vents de sud-est récurrents. Une partie des oiseaux concerne peut-être une population relictuelle (ou en cours d'installation), la Lozère ayant des milliers d'hectares favorables et accueillant régulièrement des oiseaux chanteurs. La réalité est sans doute un mélange de toutes ces hypothèses.

Marouette poussin *Porzana parva* (15)

Aude – Leucate, lagunage des Coussoules : 1 à 2 mâles, phot., du 2 au 7 avril (T. Guillosson, S. Nicolle, C. Peignot, G. Olivoso, X. Rufay, Q. Giraudon *et al.*), mâle et fem., 14 mai (B. Couronne *et al.*), mâle ad., 16 mai (J.-P. Delapré), 2 fem. ad., 19 mai (F. Garcia & T. Guillosson). **Hérault** – Mauguio, lagunage : fem. ad., phot., 24 mars (P.-A. Crochet). **Lozère** – Le Malzieu-Forain : fem. ad., 24 mars (F. Oriol). **Pyrénées-Orientales** – Canet-en-Roussillon, étang de Canet : mâle ad., du 9 au 14 avril (C. Peignot *et al.*).

Visiteur d'été peu commun, surtout au printemps. C'est une très bonne année pour ce petit rallidé qui est en général observé une ou deux fois par an dans notre région. La donnée lozérienne illustre le fait que l'espèce peut être découverte bien à l'intérieur des terres dans n'importe quelle zone humide, dans des fossés ou même de simples trous d'eau. Les bassins d'orage végétalisés qui accompagnent l'urbanisation intensive à la périphérie des villes pourraient réserver des surprises par exemple.



Bécasseau violet *Calidris maritima*,
Canet-en-Roussillon, mars 2012 (G.
Escoubeyrou).

Bécasseau violet *Calidris maritima* (1)

Pyrénées-Orientales – Canet-en-Roussillon, grau des Basses : phot., du 21 au 24 avril (G. Escoubeyrou *et al.*).

Occasionnel. Première donnée homologuée par le CHR (Escoubeyrou 2013) et deuxième mention régionale après une observation le 14 avril 1984 aux salins de La Palme (S. Nicolle in litt.).

Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii* (2)

Aude – Port-la-Nouvelle, salin de Sainte-Lucie : 15 janvier (G. Olioso).

Migrateur régulier en petit nombre. Hivernant occasionnel à rare. C'est seulement la deuxième mention hivernale de ce petit bécasseau en Languedoc-Roussillon.

Bécasseau tacheté *Calidris melanotos* (9)

Aude – Gruissan, le Petit Tournebelle : 2 juv., phot., du 20 septembre au 11 octobre (M. Bourgeois, P. Bessède *et al.*).

Migrateur postnuptial rare. Une seule donnée au printemps depuis 2006. Comme dans l'immense majorité des observations, les deux individus observés en 2012 étaient des oiseaux de première

année.
Bécasseaux tachetés *Calidris melanotos*,
juvéniles, Gruissan 2012 (M. Bourgeois).



Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus* (6)

Aude – Fleury, lagunage de Pissevaches : 1er hiver, phot., du 23 au 25 août (C. Pollyn-Millot, F. Barszezak, J. Sottier, T. Rivière *et al.*) ; Gruissan, salins : 1er hiver, phot., du 19 au 28 septembre (M. Boch *et al.*).

Migrateur postnuptial rare. Une seule donnée au printemps depuis 2006. Tous les oiseaux observés jusqu'à présent sont des première année.



Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius*, 1er hiver, Cruviers-Lascours, octobre 2012 (G. Monchaux).



Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus*, 1er hiver, Fleury, août 2012 (C. Pollyn-Millot).

Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius* (5)

Gard – Cruviers-Lascours, bacs de la distillerie : 1er hiver, phot., du 29 septembre au 2 octobre (P. Bessède *et al.*).

Migrateur postnuptial rare. Comme avec P. lobatus, tous les oiseaux photographiés jusqu'à présent étaient en plumage de 1er hiver.

Labbe à longue queue *Stercorarius longicaudus* (2)

Hérault – Villeneuve-lès-Maguelone, plage de la Sarrazine : 2 juv., 6 septembre (P.-A. Crochet *et al.*).

Migrateur occasionnel. Les observations de Labbe à longue queue restent extrêmement rares en Méditerranée malgré les nombreuses sorties en mer organisées ces dernières années.

Goéland argenté *Larus argentatus* (17)

Hérault – Frontignan, les Aresquiers : 2 ind., phot., 30 décembre (P.-A. Crochet) ; Villeveyrac, décharge : type ad., phot., 18 janvier (P. Gitenet, B. Nabholz & C. Peignot), ad., phot., 1er février (C. Peignot), ad., 5 décembre (C. Peignot), 2 ad., phot., 14 décembre (H. Touzé), ad., 18 décembre (H. Touzé), 2 ad., phot., 19 décembre (B. Nabholz & C. Peignot).

Hivernant peu commun. La plupart des données de Goéland argenté saisies sur Faune-LR concernent en réalité des confusions avec le Goéland leucophée L. michahellis. L'identification des immatures est particulièrement difficile : si l'on n'a pas observé et détaillé des milliers de Goélands, il est recommandé de prendre de bonnes photographies et de demander l'avis de spécialistes. C'est aussi le meilleur moyen de progresser.



Goéland argenté *Larus argentatus*, adulte (à droite), Villeveyrac, décembre 2012 (H. Touzé). Notez en particulier la silhouette différente : pattes plus courtes et arrière du corps moins élancé.

Goéland pontique *Larus cachinnans* (4)

Hérault – Villeveyrac, décharge : 1er hiver, phot., du 11 au 18 janvier (P.-A. Crochet, B. Nabholz & C. Peignot).

Hivernant occasionnel. Toutes les données homologuées par le CHR-LR concernent des individus de 1er hiver.



Goéland pontique *Larus cachinnans*, 1er hiver (à droite) en compagnie d'un Goéland leucophée *L. michahellis*, 1er hiver, Villeveyrac, janvier 2012 (B. Nabholz). De loin, noter l'allure typique de l'espèce à cet âge : oiseau haut sur pattes, présentant un fort contraste entre les parties inférieures très blanches et les parties supérieures grises et noires, poitrine bombée vers le haut, bec proportionnellement fin et long, tête piriforme très blanche, petit oeil noir. C'est le moment de confirmer l'identification en

recherchant des critères plus précis : scapulaires grises à centres noirs formés de taches (pas de barres ou de motifs en forme d'ancres), grandes couvertures bicolores avec une base uniforme sombre et des extrémités plus claires et sans barres, tertiaires sombres à pointe claire large mais à bords sombres.



Goéland pontique *Larus cachinnans*, 1er hiver (au centre) en compagnie de deux Goélans leucophées *L. michahellis*, 1er hiver, Villeveyrac, janvier 2012 (B. Nabholz). Même individu que ci-dessus. La face blanche ressort particulièrement, nettement délimitée par le châte gris. Le bec long et fin, sans angle gonyaqué marqué est frappant. Le dessous de l'aile très blanc est également caractéristique de l'espèce.

Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus* (16)

2011 Aude – Gruissan, étang de Campagnol : juv., 27 août (M. Bourgeois).

Migrateur peu commun mais régulier au printemps. L'espèce n'est soumise à homologation que de juillet à mars. La Guifette leucoptère est en effet moins commune à l'automne mais surtout plus difficile à identifier hors de son plumage nuptial typique.

Hibou des marais *Asio flammeus* (38)

Aude – Gruissan, digue de la Mateille : 17 octobre (M. Boch), plage : phot., 28 janvier (M. Fernandez & R. Sabatier), roc de Conilhac : 15 novembre (M. Boch) ; Leucate, plateau de Leucate : 2 ind., 18 avril (D. Tissier). **Hérault** – Mireval, les Prés : trouvé mort, phot., 14 décembre (G. Picotin) ; Pézenas, croix de Pautel : 28 septembre (V. Goma). **Lozère** – Le Recoux, Montric : 6 décembre (F. Legendre) ; Marchastel, cap Combattut : 2 ind., 24 décembre (F. Legendre) ; Saint-Pierre-des-Tripiers : phot., 30 janvier (R. Descamps). **Pyrénées-Orientales** – Canet-en-Roussillon, ancien hippodrome : 1 à 2 ind., du 31 octobre au 2 novembre (Y. Aleman, P. Deflorenne *et al.*), étang de Canet : du 3 octobre au 16 novembre (R. Bazire *et al.*), grau des Basses : 9 novembre (C. Peignot), lido de l'étang de Canet : 18 avril (F. Legendre & C. Peignot) ; Le Barcarès, les Dosses : phot., 18 Février (J.-C. Tocabens), phot., 22 novembre (G. Barthes).

Hivernant et migrateur peu commun. A partir du 1er janvier 2014, le Hibou des marais n'est plus soumis à homologation régionale. De nombreuses fiches concernant cette espèce n'ont pu être validées parce qu'elles ne permettaient pas d'écartier formellement une confusion avec un Hibou moyen-duc A. otus. Il paraît important de rappeler qu'un Hibou levé en plein jour dans une prairie humide n'est pas à tous les coups un Hibou des marais. Sur un oiseau en vol qui fuit l'observateur, il est indispensable de noter le motif exact de la pointe des primaires ainsi que ceux de la queue et du bord de fuite des ailes. L'impression de longues ailes, la coloration jaunâtre et même le ventre clair ne constituent pas des critères suffisants pour achever l'identification. Un article traitant de ce sujet est en préparation et devrait paraître prochainement.



Hibou des marais *Asio flammeus*, Gruissan, janvier 2012 (R. Sabatier).

Coucou gris *Cuculus canorus* (1)

Pyrénées-Orientales – Salses-le-Château, Garrieux : 21 février (A. Pujol).

Occasionnel en hiver. Il est probable que cette observation concerne un migrateur très précoce plutôt qu'un hivernant.

Martinet pâle *Apus pallidus* (14)

Hérault – Palavas-les-Flots, église Saint-Pierre : 2 ind., 16 septembre (F. Garcia).

2006 Gard – Aigues-Mortes, remparts : 11 mai (Y. Kayser).

Nicheur rare et localisé. L'espèce est soumise à homologation hors de la zone littorale située au sud de Vic-la-Gardiole (Hérault) et hors des colonies connues situées plus à l'intérieur des terres (Perpignan, Rivesaltes). La découverte d'un couple nicheur à Palavas-les-Flots n'a pas donné de suite en 2013.

Pic mar *Dendrocopos medius* (9)

Hérault – Ceilhes-et-Rocozeles, la Blaquièrre : 7 novembre (F. Legendre), la Combette : mâle et fem., 24 février (F. Legendre), le Bijot : ad., 8 août (F. Legendre), Salvagnac : 29 juillet (F. Legendre).

Nicheur rare et localisé en Lozère, nicheur probable en petit nombre dans l'Hérault. L'espèce n'est soumise à homologation qu'en dehors de la Lozère. Le Pic mar poursuit sa lente progression et les contacts sont de plus en plus nombreux dans le nord du département de l'Hérault.

Alouette calandre *Melanocorypha calandra* (25)

Pyrénées-Orientales – Salses-le-Château : de 2 à 7 ind., du 2 avril au 25 juin (Y. Aleman *et al.*).

Nicheur rare localisé sur un seul site des Pyrénées-Orientales, migrateur pré-nuptial rare. L'Alouette calandre a niché, pour la deuxième année consécutive dans la plaine de Salses. A la différence de 2011 où de nombreux individus avaient été observés dans quatre départements, aucune donnée n'a été enregistrée en 2012 hors de la colonie des Pyrénées-Orientales.

Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla* (25)

Hérault – Villeneuve-lès-Maguelone, cathédrale : 25 avril (P.-A. Crochet).

Nicheur localisé dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude. Migrateur rare ailleurs. L'espèce est à peine annuelle dans la région hors des zones où elle nidifie.

Pipit de Richard *Anthus richardi* (9)

Aude – Roquefort-des-Corbières : 29 octobre (T. Guillosson).

Migrateur rare mais régulier, au printemps et à l'automne. Hivernant occasionnel. L'observation de cette espèce est désormais annuelle. La date du 29 octobre est au cœur de la fenêtre d'arrivée des individus migrants dans notre région.

Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola* (11)



Phragmites aquatiques *Acrocephalus paludicola*, Canet-en-Roussillon, avril 2012 (C. Peignot).

Hérault – Lespignan, la Matte : 4 ind. (1 capt.), 21 avril (A. Le Névé, B. Nabholz, X. Ruf-ray *et al.*).

Pyrénées-Orientales – Canet-en-Roussillon, étang de Canet : 4 ind. (3 capt.), phot., 19 avril (C. Peignot *et al.*), 8 capt., 20 avril (C. Peignot *et al.*), 11 capt., 21 avril (J. Gonin, C. Peignot *et al.*), 10 capt., 25 avril (A. Le Névé, C. Peignot *et al.*), 2 ind., 28 avril (M. Zucca *et al.*).

Hypolaïs icterine *Hippolais icterina* (12)

Aude – Port-la-Nouvelle, avant-port : 3 ind., 12 mai (T. Guillosso *et al.*). Lozère – Saint-Jory : 4 mai (F. Legendre).

Migrateur peu commun à rare. Deux données seulement cette année, c'est peu comparé à 2011 (5 données). Première donnée lozérienne.

Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata* (26)

Aude – Narbonne, marais Saint-Louis : mâle ad., 11 mai (T. Guillosso). **Lozère** – Hures-la-Parade, combe de Maury : mâle ad., 19 mai (F. Legendre). **Pyrénées-Orientales** – Opoul-Périllos : 2 couples, 1er juin (G. Olios), mâle ad., 17 juillet (F. Legendre).

2011 Aude – Feuilla, la Vène : mâle ad., phot., 5 mai (D. Genoud).

2009 Hérault – Mourèze : mâle ad., 13 avril (B. Louboutin).

2008 Aude – Gruissan, roc de Conilhac : mâle ad., 17 août (T. Guillosso).

Nicheur localisé peu commun à rare. A l'heure actuelle, d'après les informations dont le CHR dispose, les populations connues et suivies régulièrement sont les suivantes.

- **Aude** : plateau de Leucate, Feuilla (pas d'homologation demandée).

- **Gard** : salins d'Aigues-Mortes (pas d'homologation demandée).

- **Hérault** : 1 ou 2 couples seulement à Montbazin, colline des Trois Frères, (homologation requise).

- **Lozère** : 1 ou 2 couples seulement sur le causse Méjean, à Hures-la-Parade (homologation requise).

- **Pyrénées-Orientales** : causse de Thuir et commune d'Opoul-Périllos (pas d'homologation demandée).

Une fiche d'homologation sera demandée pour toute observation de Fauvette à lunettes effectuée, en période de reproduction, sur d'autres sites potentiellement favorables à la nidification.

Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus* (4)

Hérault – Montpellier, résidence du bois d'Alco : phot., 11 octobre (B. Louboutin *et al.*).

Lozère – Saint-Germain-du-Teil, plan d'eau de Booz : 13 octobre (F. Legendre).

Migrateur postnuptial occasionnel à rare. L'espèce a été découverte cette année dans un petit parc urbain situé au nord de l'agglomération montpelliéraine. Quant à l'individu observé à Saint-Germain-du-Teil, il constitue une première donnée lozérienne attendue depuis longtemps.



Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*, Montpellier, octobre 2012 (B. Louboutin)

Gobemouche nain *Ficedula parva* (3)

Aude – Couffoulens : mâle, 12 décembre (P. Polette) ; Gruissan, roc de Conilhac : fem./1ère année, 23 octobre (M. Boch).

Migrateur postnuptial occasionnel à rare. Deux données la même année, c'est exceptionnel ! Le Gobemouche nain peut être vu dès la fin du mois de septembre mais aussi en plein hiver comme le montre la donnée de Couffoulens, ce qui suggère que quelques oiseaux au moins doivent essayer d'hiverner dans notre région.

Pie-grièche à tête rousse ssp badius *Lanius senator badius* (11)

Gard – Le Grau-du-Roi, l'Espiguette : mâle, phot., 29 avril (T. Bonnet) ; Vauvert, mas Sauvaire : mâle, phot., du 14 au 15 avril (J.-P. Trouillas *et al.*).

2009 Aude – Port-la-Nouvelle, Jugnes : ad., 29 avril (G. Olios).

Migrateur peu commun à rare. L'observation de cette sous-espèce nicheuse des îles méditerranéennes est finalement assez régulière et le nombre d'oiseaux parvenant sur nos côtes est probablement assez nettement sous-estimé, tous les observateurs ne cherchant pas à identifier la Pie-grièche à tête rousse au niveau subsppécifique. Rappelons les critères auxquels il convient de prêter attention :

- *Absence de tache blanche à la base des couvertures primaires (ou tache extrêmement restreinte). Attention, toutefois aux oiseaux au repos : la tache est très souvent dissimulée par les plumes du ventre ou même par les rémiges secondaires. Il est toujours préférable d'observer l'oiseau en vol, et plus facile de prendre des photos en mode rafales pour parvenir à distinguer correctement ce critère déterminant.*
- *Bec plus fort mais aussi plus long, paraissant plus massif.*
- *Bandeau noir de la calotte restreint au-dessus de l'oeil.*

Ces trois caractères sont nettement visibles sur la photographie ci-dessous.



Pie-grièche à tête rousse ssp badius *Lanius senator badius*, Vauvert, avril 2012 (J.-P. Trouillas).

Pie-grièche grise *Lanius excubitor* (3)

Gard – Saint-Théodorit : 20 novembre (G. Carefoot). **Hérault** – Saint-Jean-de-Fos : phot., du 20 octobre au 19 novembre (P. Boudarel, P. Gitenet *et al.*).

2011 Aude – Roquefeuil, 25 mars (C. Riols).

Hivernant rare. L'espèce n'est soumise à homologation qu'en dehors de la Lozère où elle hiverne assez régulièrement, en petit nombre.



Pie-grièche grise *Lanius excubitor*, Saint-Jean-de-Fos, octobre 2012 (P. Boudarel).

Cassenoix moucheté *Nucifraga caryocatactes* (6)

Lozère – Le Buisson, la Cham : 2 ind., 3 octobre (S. Cournac) ; Le Pont-de-Montvert, sommet de Finiels : 3 ind., phot., 4 août (B. Juillard) ; Prinsuéjols, roc de Saint-Jean : 11 novembre (S. Cournac) ; Saint-Laurent-de-Muret, la Blatte : 2 à 4 ind., du 17 septembre au 2 octobre (R. Destre, F. Legendre, P. Lucas & M. Namblard).

Rare migrateur postnuptial (?). Tous les oiseaux observés dans la région semblent appartenir à la sous-espèce migratrice *macrorhynchus*. Les dates des 7 données homologuées par le CHR s'échelonnent d'ailleurs du 29 juillet au 11 novembre. Une seule donnée en dehors de Lozère : le 29 juillet 2009 au pic de Nore, Pradelles-Cabardès (S. Nicolle in Peignot et al. 2010).

Corbeau freux *Corvus frugilegus* (21)

Aude – Gruissan, étang de l'Ayrolle : 5 ind., 11 avril (F. Garcia et al.), 2 ind., phot., 22 avril (D. Clément & E. Czac) ; Molleville, Saporte : 11 décembre (E. Morisse) ; Port-la-Nouvelle, la combe des Buis : 13 avril (G. Olioso).

Nicheur localisé dans le Gard et l'Hérault. A l'heure actuelle, d'après les informations dont le CHR dispose, les populations connues sont les suivantes (Olioso 2014) :

- *Aude : pas de colonie connue, plusieurs oiseaux sont vus en migration active au printemps peut-être en provenance des Pyrénées-Orientales ; d'autres stationnent plus ou moins à cette période dans le secteur frontalier avec l'Hérault (sud de l'étang de Vendres/marais de Pissevaches).*

- *Gard : plus d'une douzaine de colonies avec au minimum 230 nids en 2013.*

- *Hérault : Au moins quatre colonies connues pour un minimum de 48 nids en 2013 (Montpellier : place Roger Salengro, transfuge de l'ancienne colonie installée le long du jardin des Plantes ; Marsillargues ; Balaruc-le-Vieux ; Poussan).*

- *Lozère : aucune donnée connue à l'heure actuelle.*

- *Pyrénées-Orientales : pas de colonie découverte à l'heure actuelle mais un groupe d'oiseaux fréquente le secteur Saint-Hippolyte/Salses, d'autres oiseaux sont observés de plus en plus régulièrement dans les secteurs de prairies et de pâtures situés en bordure ouest de l'étang de Canet.*

L'espèce n'est plus soumise à homologation régionale depuis le 1er janvier 2014.

Possible hybride Corneille mantelée x Corneille noire *Corvus cornix x Corvus corone*

Gard – Saint-Chaptes : du 30 août au 7 décembre (D. Bizet et al.). **Hérault** – Les Rives : 3 ind., 17 janvier (P. Arnaud).

Hivernant rare, erratique occasionnel (Corneille mantelée). Il est difficile de faire le compte exact des individus purs de Corneille mantelée mais ils semblent plus rares que les individus hybrides.

Étourneau unicolore *Sturnus unicolor* (14)

Aude – Narbonne, marais Saint-Louis : ad., 25 avril (S. Nicolle). **Lozère** – Hures-la-Parade, lavogne de Drigas : phot., 4 octobre (J. Bisetti).

2009 Gard – Saint-Laurent-d'Aigouze, la Musette : 13 mai (Y. Kayser).

Nicheur rare et très localisé dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Erratique rare ailleurs. Les communes où la nidification de l'espèce est connue et suivie sont :

- *Aude : Caves, Fitou, Leucate, La Palme, Port-la-Nouvelle.*

- *Pyrénées-Orientales : Le Barcarès, Opoul-Périllos, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Hippolyte, Salses-le-Château.*

Hors du territoire de ces communes, l'espèce est vraiment rare et la nidification reste à confirmer. Une fiche d'homologation est donc requise.

Moineau cisalpin *Passer domesticus italiae* (1)

Gard – Vauvert, mas d'Anglas : mâle, 20 mars (J. Paoli).

*Occasionnel. C'est la seule donnée homologuée depuis 2006 et l'existence du CHR et l'une des seules données en Languedoc-Roussillon. Il est probable que des individus de ce taxon passent inaperçus au milieu des bandes de Moineau friquet *P. montanus* ou de Moineau domestique *P. domesticus*.*

Sizerin flammé *Carduelis flammaea* (9)

Aude – Leucate, la Franqui : 4 novembre (T. Guillosson) ; Port-la-Nouvelle, plage du Rouet : 1er novembre (G. Olioso). **Lozère** – Les Salces : 6 ind., 8 décembre (F. Legendre) ; Prinsuéjols, Masseloup : 3 ind., du 17 décembre au 30 mars 2013 (J. Calais) ; Saint-Félix-de-l'Héras : 12 ind., 7 novembre (F. Legendre) ; Saint-Germain-du-Teil, puech Debon : 22 octobre (F. Legendre). **Pyrénées-Orientales** – Perpignan, quartier de la gare : 2 ind., 21 novembre (Q. Giraudon).

Hivernant rare à occasionnel. Il faut attendre encore un peu mais il semble qu'il se passe quelque chose avec cette espèce en Lozère : voilà deux hivers de suite que le Sizerin flammé est vu assez régulièrement sur les mêmes secteurs. Et les sites propices à sa détection ne manquent pas...

Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis* (14)

Aude – Gruissan, plage : 2 ind., phot., du 17 au 21 janvier (R. Sabatier). **Gard** – Aigues-Mortes, remparts : mâle, phot., 20 février (O. Waille). **Lozère** – Hures-la-Parade, Drigas : femelle ou mâle de 1ère année, phot., du 4 au 6 décembre (R. Descamps) ; Le Pont-de-Montvert, col de Finiels : mâle et fem./1ère année, phot., 5 janvier (F. Legendre) ; Les Bondons : 3 ind. dont 1 fem./1ère année, phot., 7 décembre (G. Susong).

Hivernant rare. Les oiseaux observés à Gruissan depuis le 4 décembre 2011 poursuivent leur hivernage entre la plage et les salins (Peignot et al. 2011).



Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*, mâle de 1er hiver ou femelle adulte, décembre 2012 (R. Descamps).

Annexe 1 : espèces introduites ayant fait souche (catégorie C)

Érismature rousse *Oxyura jamaicensis* (9)

Hérault – Agde, réserve naturelle du Bagnas : mâle, du 29 octobre au 2 novembre (D. Michelat *et al.*).

Hivernant rare (une seule donnée au printemps). Depuis 2006, l'espèce n'a été observée que dans deux départements : l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

Annexe 2 : espèces dont l'origine est probablement captive (catégorie E)

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea* (3)

Aude – Fleury, étang de Pissevaches : phot., 10 octobre (M. Fernandez).

Annexe 3 : données homologuées par le CHN

Cormoran pygmée *Phalacrocorax pygmeus*

Gard – Vauvert : Scamandre, ad., phot., du 19 avril au 16 août (J.-P. Trouillas, C. Giacomo, C. Pappalardo *et al.*) ; Le Cailar : pont des Tourradons, ad., 20 août (P.-A. Crochet, K. Schmale).

Hérault – Agde : réserve naturelle de l'étang du Bagnas, ad., phot., du 29 mars au 4 avril (A. Labouille, M. Lognos).

Aigrette des récifs *Egretta gularis*

Hérault – Marseillan : avenue de Maldormir, ad., phot., 28 juin (R. Jullian) ; Agde : réserve naturelle de l'étang du Bagnas, ad., phot., du 30 juillet au 9 août (A. Labouille, M. Lognos).

Busard pâle *Circus macrourus*

Aude – Gruissan : étang de l'Ayrolle, mâle ad., 9 avril (F. Garcia *et al.*).

Lozère – Le Massegros : mâle ad., 30 septembre (F. Legendre).

Pyrénées-Orientales – Canet-en-Roussillon : mâle 3^e année, 20 avril (C. Peignot).

2011 Hérault – Montpellier : avenue du père Soulas, mâle ad., 27 mars (P.-A. Crochet).

Aigle criard *Aquila clanga*

Gard – Saint-Gilles : Camargue, Machine de Montcalm, ad., phot., 4 janvier (C. Sabran) ; Vauvert : Camargue, Maison des Gardes et Mas Neuf des Capettes, 2^e ou 3^e année, phot., du 15 janvier au 1^{er} mars.

Aigle pomarin *Aquila pomarina*

Aude – Narbonne : écluse de Mandirac, 2^e année (type Pomarin), phot., 13 novembre (M. Boch *et al.*).

Hérault – Poussan : ad., 18 juin (P. Geniez *et al.*).

Faucon crécerellette *Falco naumanni*

2002 Aude – Gruissan : île Saint-Martin, mâle ad., 10 avril (A. Liger, F. Besson).

Marouette de Baillon *Porzana pusilla*

Pyrénées-Orientales – Canet-en-Roussillon, ad., 20 et 21 avril (J.-C. Delattre *et al.*).

Chevalier à pattes jaunes *Tringa flavipes*

Aude – Gruissan : Le Grand Mandirac, ad., phot., du 14 janvier au 21 mars (M. Bourgeois, F. Berthet, P. Bessède, F. Morlon, C. Peignot *et al.*).

Mouette de Bonaparte *Chroicocephalus philadelphia*

Hérault – Valras-Plage : ad., phot., 24 août (M. Shorten).

Hypolaïs obscure *Iduna opaca*

2010 Pyrénées-Orientales – Le Barcarès : le Lydia, 22 mai (B. Delahaie *et al.*).

Bruant nain *Emberiza pusilla*

Hérault – Villeneuve-lès-Maguelone : 1er hiver, capt., 11 octobre (B. Vollot *et al.*).

Annexe 4 : données non homologuées par le CHN

2012

Busard pâle *Circus macrourus*

Aude – Gruissan : étang de l'Ayrolle, fem. 2e année, 11 avril ; Port-la-Nouvelle : Combe des Buis, fem. ad. et fem. 2e année, 8 mai.

Buse féroce *Buteo rufinus*

Pyrénées-Orientales – Torreilles : El Bordigol, imm., 19 février.

Buse pattue *Buteo lagopus*

Lozère – Palhers : 24 février.

Aigle pomarin *Aquila pomarina*

Hérault – Nissan-lès-Ensérune : 18 mai.

Faucon lanier *Falco biarmicus*

Hérault – Vendargues : ad., 28 janvier.

2011

Bruant cendrillard *Emberiza caesia*

Lozère – Hures-la-Parade : Drigas, 1er hiver, phot., 2 septembre.

2006

Elanion blanc *Elanus caeruleus*

Lozère – Chanac : La Nojarède, ad., 12 avril.

Remerciements

Le CHR-LR remercie tous les observateurs qui lui ont adressé leurs fiches, dessins, photos ou vidéos. Yves Aleman, Rémi Destre, François Legendre, Patrick Massé, Geoffrey Monchaux, Gérard Picotin, Emmanuel Rousseau et Emmanuel Roy sont particulièrement remerciés pour les informations complémentaires, les remarques et les précisions qu'ils ont apportées concernant certaines observations.

Bibliographie

Escoubeyrou G. (2013). Observation d'un Bécasseau violet *Calidris maritima* dans les Pyrénées-Orientales. *La Mélando* n°13.

Gonin J. et le Groupe Ornithologique du Roussillon (2012). *Migration pré-nuptiale du Phragmite aquatique dans les Pyrénées-Orientales. Bilan de 3 jours de capture du 19 au 21 avril 2012.* PDF. 6 pages.

Ifremer (2005). *Réseau de suivi lagunaire du Languedoc-Roussillon : bilan des résultats 2004*, p. 355.

Olioso G. (2014). La colonisation du midi méditerranéen par le Corbeau freux *Corvus frugilegus*. *Ornithos* 21-4.

Peignot C. & le CHR-LR (2010). *Les oiseaux rares en Languedoc-Roussillon en 2008-2009. 2e rapport du Comité d'Homologation Régional du Languedoc-Roussillon.*

Référence bibliographique : **Peignot C. & le CHR-LR (2014).** *Les oiseaux rares en Languedoc-Roussillon en 2012. 5e rapport du Comité d'Homologation Régional du Languedoc-Roussillon.*